



**COMMUNIQUE N°009/AMJT/2025**

**RELATIF A LA REVISION ANNUELLE DES LISTES ELECTORALES,  
AU TITRE DE L'ANNEE 2025**

L'Ambassade de la République du Mali à Tokyo informe la communauté malienne résidant dans les pays de sa juridiction (Japon, République de Corée, Australie, Philippines, Nouvelle-Zélande) que les travaux de la Commission administrative de révision annuelle des listes électorales, au titre de l'année 2025, débiteront **le mardi 07 octobre 2025** et se poursuivront jusqu'au 31 décembre 2025.

Les travaux de la Commission auront lieu à la Chancellerie de l'Ambassade du Mali à Tokyo, sise au 3-12-9 Kami-Osaki, Shinagawa-ku, Tokyo 141-0021, **tous les jours ouvrables de 11H00 à 17H00.**

Les opérations de révision porteront sur :

**1. L'inscription d'office**

- des citoyens en âge de voter (18 ans) disposant d'un numéro d'identification nationale (NINA) ;
- des citoyens qui rempliront dans l'année suivante les conditions d'âge pour être électeurs et disposant d'un numéro d'identification nationale (NINA).

**2. Les transferts des personnes ayant changé de lieu de résidence**

**3. Les radiations**

- des électeurs décédés ;
- des électeurs inscrits indûment ou par erreur ;
- des électeurs condamnés à une peine entraînant l'incapacité électorale.

Les personnes concernées par les différentes opérations doivent se munir des pièces suivantes :

- la copie de leur fiche descriptive individuelle ;
- la carte NINA ;
- la carte d'identité biométrique.

Pour la réussite de l'opération, l'Ambassade sait compter sur la mobilisation et l'engagement patriotique de toutes et de tous.

**Tokyo, le 06 octobre 2025**



**L'Ambassadeur**

**Didier DACKO**

**Commandeur de l'Ordre National**